



INFOS COVID-19

SOLIDARITES

SUR LA

METROPOLE DU GRAND NANCY

Pendant la durée du confinement et afin d'aider les personnes fragiles face à cette situation exceptionnelle, des mesures sont mises en place. Les évolutions sont constantes pour répondre au mieux à la situation.

Pour toutes les situations d'urgence sociale, le 115 est à votre écoute par téléphone. Ses équipes ont été renforcées afin de répondre aux nombreuses demandes. L'accueil de jour (rue Saint-Anne à Nancy) est fermé.

L'État, les associations et les collectivités territoriales travaillent à trouver des solutions d'hébergement d'urgence supplémentaires et à maintenir la continuité de l'aide alimentaire.

Aide alimentaire

La **Banque alimentaire** poursuit l'approvisionnement des structures associatives.

Le **Secours populaire** assure la distribution des colis alimentaires sur ses antennes habituelles, les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 11h et de 14 à 16h.

La **soupe pour les Sans-Abri** continue ses distributions sur les différents sites. Pour des mesures de sécurité sanitaire, la distribution place Carnot est supprimée.

Le **Secours catholique** propose une permanence téléphonique pour les situations d'urgence, les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h, au **07 57 40 76 65**.

Les **Restos du Coeur** en lien avec la ville de Nancy et les bénévoles de la réserve civile assurent 3 jours de distribution chaque semaine :

Les lundis, mercredi et vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h

Les personnes en grosse difficulté peuvent contacter les :

- Les Restos du cœur : **03 83 55 50 50** ou ad54.siege@restosducoeur.org
- Le CCAS de la Ville de Nancy : **03 83 39 03 43**

Où trouver une écoute

La **Fédération des étudiants de Lorraine** (Fédélor) a créé une ligne d'écoute pour les étudiants qui pourraient se sentir isolés pendant le confinement.

Permanence de **10h à 12h et de 14h à 19h** : au **07 73 45 85 98**

06 15 12 38 89 (interlocutrice femme) ou 06 09 84 86 35 (interlocuteur homme).

La **Maison Des Adolescents** (MDA) continue son activité par téléphone. En fonction des besoins, les appelants seront orientés vers les professionnels de la structure pour des entretiens téléphoniques ou par Skype. Ils pourront être aidés en termes de gestion du stress et de l'anxiété, sachant que le pic de crise anxieuse se produit généralement environ 10 jours après le début du confinement.

Le secrétariat de la MDA fonctionne au **03 83 26 08 90 de 10 h à 17 h en semaine**.

Le **CIDFF de Nancy** est fermé au public sur l'ensemble de ses antennes (Nancy, Vandoeuvre et Plateau de Haye). Tous les rendez-vous physiques sont suspendus, pour autant l'équipe reste disponible pour toute information.

Pour prendre contact : @cidff54.fr

Pour les situations de violences intra familiales, une permanence téléphonique est assurée :

☎ 06 86 58 89 13

Mais pour toute situation d'urgence appelez les services de police ou gendarmerie en composant le numéro 17 ou en vous rendant sur la plateforme en ligne.

France VICTIMES 54 assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi de **8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 03 83 90 22 55**

et pour les urgences au **06 76 86 37 11**

par mail : contact@francevictimes54.fr

Numéro national gratuit : 116 006

Mr IOCHUM – **délégué du défenseur des droits sur la métropole de Nancy** poursuit son activité, il nous informe qu'il peut être joignable sur son adresse mail :

jean-marie.iochum@defenseurdesdroits.fr.

En cas de sollicitation, Mr IOCHUM a besoin de connaître : les noms, prénoms, âges, et adresses des personnes en demande, avec leur numéro de téléphone et leur adresse mail. Il s'engage à contacter lui-même les personnes signalées (sans toutefois les rencontrer).

Pour les soignants, le CHRU, le CPN, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique 54 et VIGILANS Lorraine ont mis en place une **plateforme de soutien medico-psychologique**

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez appeler le

03 83 85 11 11

Pour continuer à soutenir les **endeuillés et les professionnels en lien avec les familles en souffrance** (et particulièrement en cette période troublée où les familles ne peuvent accompagner leurs morts et organiser des rituels "d'au revoir" et où l'isolement peut augmenter la douleur), l'association "**LE JOUR D'APRES**" met en place des permanences téléphoniques.

du lundi au vendredi de 14h à 18h au **06 24 70 67 80 ou 06 01 75 04 25**

également joignables par mail : lejournadapres.lorraine@gmail.com

SI TOIT LIEN reste disponible durant cette situation de confinement pour conseiller tout public sur l'accès aux droits liés à l'habitat (logement décent, relations propriétaire locataire, droits et devoirs, etc...).

Ces conseils sont assurés par **une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 06 62 17 72 79 et 06 58 96 71 76.**

Nous avons également mis à jour notre site Internet et mis en ligne les "10 gestes sains pour son logement" www.sitoitlien.fr

Les droits

Les lieux d'accueil de la MISSION LOCALE ET DE LA MAISON DE L'EMPLOI DU GRAND NANCY sont fermés depuis le 16 mars dernier.

Un accueil téléphonique, aux heures d'ouverture habituelles, est assuré comme suit :

secteur	Communes concernées	N° de la permanence téléphonique
Centre	Nancy	03 83 22 24 00
Sud	Vandoeuvre-les Nancy Nancy Haussonville Houdemont Ludres	07 50 55 72 07
	Fléville-devant-Nancy Heillecourt Pays du Sel en Vermois	03 83 22 24 00
Est	Jarville-la-Malgrange Laneuveville-devant-Nancy Art-sur-Meurthe Tomblaine Pulnoy Saulxures-lès-Nancy Seichamps Essey-lès-Nancy Saint Max Malzéville	03 83 53 12 34
Ouest et Plateau de Haye	Villers-lès-Nancy Laxou Maxéville Nancy-plateau de Haye	03 83 93 12 04

AD2S (Accès aux Droits Santé Solidarité) ouvre l'accès à sa banque de ressources à tous les accompagnants sociaux durant la période de la crise sanitaire, afin de leur permettre d'accéder rapidement aux informations essentielles.

Les personnes non adhérentes au dispositif peuvent obtenir un code d'accès par mail à l'adresse suivante : clement.maigrot@ad2s.org

LA CAF

Les objectifs de la CAF sont de maintenir les droits pour un paiement des prestations légales aux allocataires et d'alléger les processus de production des justificatifs

Le Conseil Départemental a modifié et suspendu l'ensemble des activités. Les RDV physiques sont suspendus dans le cadre de l'accompagnement des allocataires du RSA.

Des permanences téléphoniques sont mises en place sur les sites suivants joignables également par téléphone de 9h à 12h et de 14h à 17h00 :

- Maison du département Grand Nancy : 03 83 67 81 70
- MDS Site Calmette : 03 83 17 03 30
- MDS Site Donzelot : 03 83 27 06 15
- MDS Site Jarville : 03 83 56 84 42
- MDS Site Malzéville : 03 83 29 34 88
- MDS Site Plateau de Haye : 03 83 97 11 44
- MDS Site Vand'Est : 03 83 55 44 31
- Service territorial Autonomie : 03 83 30 12 26

Prévention

Les deux Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) nancéiens (AIDES ET L'ECHANGE) mutualisent leurs moyens sur le site 7 rue Lionnois.

Le distributeur de seringues, rue Pierre Fourier à Nancy est opérationnel. Il est rechargé chaque jour.

Pendant la durée du confinement et afin d'aider les personnes fragiles face à cette situation exceptionnelle, des mesures sont mises en place. Les évolutions sont constantes pour répondre au mieux à la situation.